

14 JUL. 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
MONTREAL

Le 7 juillet 2004

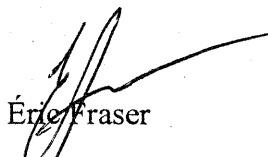
Affaires juridiques
Hydro-Québec
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4Téléphone : (514) 289-3596
Télécopieur : (514) 289-5197Monsieur Razi Shirazi
GRAMÉ
315, boul. René-Lévesque Est
Bureau 03
Montréal (Québec)
H2X 3P3

OBJET : Demande relative à la détermination du coût du service du Distributeur et
à la modification des tarifs d'électricité
Dossier Régie : R-3492-2002, Phase 3
Notre dossier : R000088/FE

Monsieur,

Nous vous transmettons, sous pli, un chèque au montant de 36 485,12 \$ en paiement des frais de participation du Groupe de recherche appliquée en macroécologie dans la cause mentionnée en titre, le tout conformément à la décision D-2004-126 rendue par la Régie de l'énergie, le 18 juin 2004.

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.


Éric Fraser
EF/mb

c.c.: Régie de l'énergie ✓